

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SOMME . . . 30 fr.
Poste . . . 16
Total . . . 46

Poste: 35 fr.
Total: 81

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 AOUT 1886

Chronique générale.

Un conseil de cabinet tenu samedi, M. Freycinet a fait connaître à ses collègues les bases du *modus vivendi* adopté provisoirement par l'Italie à la suite du rejet, par le Sénat, du projet de loi relatif à l'application de la convention de navigation conclue entre la France et l'Italie.

Il a rendu compte également des pourparlers qui ont lieu avec le Vatican au sujet de l'envoi d'un délégué apostolique à Pékin. Le ministre des finances a soumis au conseil l'état des crédits nécessaires au fonctionnement des services publics, qui, pendant l'absence des Chambres et conformément à la loi, doivent être soumis à l'approbation du conseil d'Etat.

Le ministre de la guerre a fait approuver par ses collègues un projet de décret aux termes duquel le général Forgemol, qui va partir prochainement la limite d'âge, sera maintenu dans la 4^e section du cadre de major général, comme ayant commandé en chef en Tunisie.

Le ministre de l'intérieur a rendu compte à ses collègues du résultat des scrutins de ballottages qui ont eu lieu le dimanche 8 août pour les élections aux conseils généraux.

Le général duc d'Aumale a été, jeudi, nommé de la reine Victoria, à Osborne.

Le major-général du Plat est allé à la rencontre de Son Altesse Royale à Port-Saïd, à bord du yacht de Sa Majesté.

Le dîner du château, les invités, outre Son Altesse, ont été le prince et la princesse de Cobourg, le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg, le grand-duc héréditaire de Mecklembourg et la princesse Louise (marquise de

La musique de la marine royale a joué pendant le repas.

Le lendemain matin, le duc d'Aumale a pris congé de la Reine.

Son Altesse Royale est repartie pour Londres. Le grand-duc héréditaire de Hesse et le prince Henry de Battenberg l'ont accompagnée à Trinity Peer.

M^{re} le duc de Chartres, précédant Monsieur le Comte de Paris et sa famille, est arrivé hier en Ecosse et s'est rendu à Glenspean Bridge, que les Princes ont choisi pour résidence jusqu'au 5 septembre.

Le *Figaro* a publié l'extrait suivant d'une lettre d'un sous-officier d'infanterie de marine qui se trouvait le 6 juillet dernier, à Pnom-Peuh (Cambodge):

« L'insurrection n'est pas près de se terminer. Au contraire.... »

« Le Bink-Thuan s'est revolté. On vient d'envoyer 400 hommes. Tu dois te rappeler que c'est à trois jours de Baria. »

« On ne comprend rien à toutes ces insurrections. On n'avance en rien. »

« Et toujours des poignées d'hommes qui disparaissent tous les mois. Les Cambodgiens s'aguerrissent, ont des fusils et des bons... et même pas mal de fusils pris à nous. Et l'autorité laisse aller. »

UN NOUVEAU MENSONGE

Dans la lettre qu'il a adressée à M. Limbourg, M. le ministre de la guerre a écrit: « Quand M. le duc d'Aumale, sans tenir compte des règlements militaires, cherchait à réunir autour de lui, sous prétexte de chasses, — et dans un but qui apparaît clairement aujourd'hui — des officiers dont beaucoup lui étaient inconnus, j'ai été chargé d'aller lui porter les représentations du ministre de la guerre et alors: j'ai obéi. »

Voici maintenant la vérité.

Il est d'usage que les grands propriétaires de chasse avisent non seulement leurs voisins de campagne, mais tous les officiers de cavalerie de la région des chasses qu'ils organisent, en les invitant à y prendre part. Non seulement c'est l'usage, mais une circulaire ministérielle a formellement recommandé à tous les officiers de cavalerie de se rendre à toutes les invitations de ce genre. En invitant non pas tel ou tel officier, mais tous les officiers des garnisons voisines de Chantilly à assister aux chasses, M. le duc d'Aumale ne faisait que se conformer à l'usage et aux vœux exprimés par le gouvernement.

Lorsque M. le général Billot était ministre de la guerre, il advint qu'un jour, en s'entretenant avec le ministre de la guerre, M. Clémenceau émit l'opinion que M. le duc d'Aumale organisait, sous couleur d'invitation à ses chasses, une véritable conspiration militaire. Le général Billot exprima l'avis qu'il n'y avait rien de fondé dans ses soupçons.

— Je parie que si! s'écria M. Clémenceau.

— Je tiens le pari riposta M. le ministre de la guerre.

C'est alors que le colonel Boulanger fut chargé de se rendre à Chantilly avec mission de s'enquérir exactement de la situation. Le colonel Boulanger s'acquitta de cette mission avec courtoisie. Il eut toute liberté et toute facilité de s'éclairer. Lorsqu'il revint près du ministre, son rapport fut tel que le général Billot put, sans que l'interpellé protestât, dire à M. Clémenceau: — « Vous avez perdu votre pari! » C'est-à-dire que M. le colonel Boulanger avait reconnu formellement qu'il n'y avait aucune trace de conspiration militaire ni de tentative d'embauchage. Aujourd'hui, ce même colonel Boulanger, devenu général et ministre de la guerre, affirme le contraire dans une lettre publique.

Altérât-il la vérité lorsqu'il parlait au général Billot? Est-ce aujourd'hui qu'il affirme un fait faux?

On peut choisir. En tout cas, c'est un mensonge de plus.

LA MAIN NOIRE

On a lu dans notre dernier numéro le récit de la manifestation avortée de la place de la Bourse, manifestation provoquée par le groupe anarchiste de la « Main noire ».

Qu'est-ce que cette *Main noire*? La conversation suivante qu'a eue un rédacteur du *Gaulois* avec un personnage en position d'être bien renseigné, va nous l'apprendre:

Voyant, dit-il, le peu d'importance de cette manifestation, je me retirais bredouille, lorsque le hasard me fit rencontrer un ancien haut fonctionnaire de la Commune, désabusé de la politique, mais suivant néanmoins de très près le mouvement anarchiste.

— Qu'est-ce que le groupe de la *Main noire*, lui demandai-je, et que signifie cette manifestation avortée?

— Le groupe de la *Main noire* est un groupe anarchiste, de formation récente et qui compte un tout petit nombre d'adhérents. Son chef est le citoyen Jahn.

— Jahn, le télégraphiste qui veut créer une révolution parmi les piétons de M. Granel?

— Justement. C'est lui qui, voulant protester contre la fête du 14 Juillet, se promena le lendemain, sur la place de la Bastille, avec un drapeau noir. Le drapeau fut confisqué, Jahn arrêté et relâché au bout de quinze jours de prévention, sans avoir même été interrogé par M. le juge d'instruction.

Il a, du reste, été arrêté, il y a deux jours, dans la rue Quincampoix, avec deux de ses camarades, alors qu'ils distribuaient des lettres de convocation pour le meeting.

— Mais, il n'a aucune autorité, et son groupe ne compte pas.

— En effet; aussi, la semaine dernière, s'est-il adressé au groupe anarchiste de

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE VIEUX MUSICIEN

Par Marthe LACHÈSE

VI
Il était froid dans la chambrette de Stanislas. Le vieux musicien ignorait l'art avec lequel les artistes, moins habiles cependant que les savants, savent braver les rigueurs de l'atmosphère. Il ne se préoccupait ni des tentures, ni des braseres ingénieusement disposées dans son programme, d'une température élémentaire et que, cependant, la pauvre nature n'a pas le même caractère.

Le vieux musicien n'avait pas la cité de la campagne. Il n'apporte pas à la cité la chaleur et la richesse d'aspects qu'il apporte à la nature. Il ne fait guère que jeter des pierres sur la route, rendre les pavés boueux et glissants. Mais il appelle les absents, il dit aux présents: « Reprenez vos travaux ». Il est le précurseur de l'hiver, tandis que, dans la nature, le détreure plutôt l'adieu mélancolique de l'été.

Le vieux musicien comprenait bien cette nuance. Il avait cherché à la traduire

avec une vraie perfection de sentiment. Dans ce but, tous les ans, il composait différentes mélodies. Les unes, s'inspirant des souvenirs chéris de Plou-Bréd, étaient des *andantes* larges comme les aspects d'octobre, expressifs comme les plaintes d'une nature qui se sent mourir. Elles se nommaient: *Feuille qui s'envole. Nuage, où vas-tu? Endors-toi, nature. Horizon de mon âme.* Elles se modulaient comme des élégies, elles laissaient dans l'esprit une émotion vague, nébuleuse... Les autres, au contraire, humoristiques, railleuses, couraient comme tous ces gens matériels, inquiets, qui, à ce moment, repeuplent la grande ville, qui s'agitent, se démentent, ces êtres qui bourdonnent, que le poète appelle des insectes pensants. C'était des *allegros*, des *presto* satiriques, *Aiguillons. Vol de vampires. Tarentelle burlesque. La houle humaine.* Le plus important était une danse effrénée intitulée: *Aux pieds du veau d'or.*

Tout cela, improvisé avec entraînement, puis revu avec conscience, était noté dans un cahier à part, un grand et gros cahier qui demeurait sans titre... Car, pour bien indiquer ce qu'il contenait, Stanislas ne trouvait qu'un mot: *Les Saisons.* Et il aurait jeté son œuvre au feu plutôt que de consacrer un pareil sacrilège.

Pour la première fois, le cahier ne s'était pas ouvert au moment de la chute des feuilles. C'était

en vain que le ciel perdait son azur limpide, en vain que les pluies d'automne tombaient sur la gouttière qui avoisinait la fenêtre du musicien. Jacob n'entendait même pas ce bruit qui, d'habitude, lui rappelait, tantôt les prémisses terrifiantes du déluge, tantôt les pleurs d'une jeune captive, car, il faut bien l'avouer, jamais nul creuset d'alchimiste ne valut le cerveau d'un artiste quant à certaines transformations.

De ces doigts amaigris, tremblants, le vieillard faisait encore chanter quelques-unes de ses pensées. Mais il n'avait plus ni le courage ni la force de les fixer afin de les retrouver dans l'avenir. Pourquoi, d'ailleurs, aurait-il songé à l'avenir? Ce mot n'avait plus de sens pour lui, du moins de sens terrestre. Quant au passé, il s'était enfui vers ces années de la jeunesse où Stanislas goûtait les charmes d'une amitié précieuse, où il errait dans le cher pays perdu. Jusqu'alors une chaîne avait relié ce passé au temps présent, aux jours futurs même, et le tenait ainsi rapproché, tout vivant encore, tout palpitant. Cette chaîne s'était brisée, le passé était retombé au loin, la distance se montrait brutale, impitoyable...

Les quelques mois qui venaient de s'écouler avaient opéré dans Stanislas Jacob un changement plus complet que n'aurait pu le faire une violente maladie. Ah! c'est que la tristesse est un mal aussi, un mal qui sait affaiblir, miner, détruire

plus vite parfois que les souffrances du corps. Et ce mal avait envahi jusque dans ses profondeurs le cœur du vieil artiste... Pauvre être! qui n'avait jamais vécu que dans un monde à part, où il suivait, joyeux, les méandres de ses rêves, il ne s'était pas rompu aux luttes de la vie, il en était encore à apprendre que les jours d'immolation sont moins à redouter que leurs lendemains. Il ignorait que le dernier terme du courage se trouve dans la patience, qu'il en coûte moins, parfois, de faire un acte héroïque que de supporter longuement ensuite la perte de ce que l'on a sacrifié. Insensiblement, comme une plante qui ploierait et, peu à peu, se briserait si un oiseau de proie venait à se poser sur elle, le vieux maître fléchissait sous la serre de ce vautour qui se nomme un chagrin sans espoir. Il avait senti venir l'épuisement. Il lui avait presque souri... Il comprenait... Il était résigné...

Il voulut continuer sa vie laborieuse, tant qu'il le put, un peu par habitude et beaucoup par nécessité. Cependant, il le fallut bientôt, les leçons les plus lointaines furent abandonnées. Ensuite, quand l'atmosphère devint humide et froide, Stanislas dut cesser également celles qu'il donnait le matin. Des renoncements successifs marquaient chaque étape de l'étape funèbre...

Souvent, pendant ces heures qu'il n'employait plus à parcourir Paris, le musicien restait étendu

Belleville, un des plus importants, car il compte deux cent cinquante membres, et à la *Sentinelle*, qui ne comptent dans leurs rangs que des hommes d'un certain âge, ayant déjà combattu pour la révolution sociale. On lui a répondu qu'il était impossible de tenter un mouvement quelconque, en ce moment. Il fait trop beau, lui a-t-on objecté; les compagnons sans travail préfèrent de beaucoup faire le lézard, sur les fortifications, que de se faire coffrer place de la Bourse.

Jahn a voulu marcher quand même, et vous voyez ce qui en résulte.

— C'est alors une sorte d'abdication du parti anarchiste?

— Pas le moins du monde, et la preuve en est dans ce qui s'est passé jeudi soir. Une réunion de tous les groupes a eu lieu, avenue de Clichy. On a décidé de renoncer à toute les discussions d'école, et la fédération générale de l'anarchie a été décidée; c'est le groupe de la *Panthère des Batignolles* qui avait pris l'initiative de cette réunion de conciliation.

— La *Panthère des Batignolles*?

— Ne riez pas de ce nom! c'est le groupe des chimistes anarchistes; le chef de ce groupe gagne quinze cents francs par mois dans une usine appartenant à un réactionnaire de la plus belle eau; presque tous ceux qui en font partie sont des chimistes de grande valeur, et le groupe *la Panthère des Batignolles* est le pourvoyeur d'ingrédients chimiques pour la province et pour l'étranger.

— Que comptez-vous donc faire à Paris?

— A Paris, peu de choses; mais, en province, nous sommes sûrs de triompher. Aini, à Decazeville, où vous êtes allé à plusieurs reprises, vous n'avez nullement reconnu les menées anarchistes.

— Ma foi, non, d'autant plus qu'à Decazeville, jusqu'à ces derniers temps, les sentiments religieux étaient innés dans la population.

— Notez bien que nous ne sommes nullement les adversaires des sentiments religieux; Kropotkine et Elisée Reclus, nos chefs, si tant est que nous en acceptons, ne procèdent que de l'évangile, qui a pour principe: « Liberté pour tous et égalité pour tous. » Bedel et Lescure, les condamnés de Decazeville, étaient anarchistes, et, si Cayrade n'a pas défendu Watrin, c'est qu'il avait reçu, quelques jours avant l'affaire Watrin, une lettre du groupe anarchiste le menaçant de mort s'il se mêlait de ce qui ne le regardait pas. En agissant comme il l'a fait, Cayrade a défendu sa peau et pas autre chose.

» Avant la mort de Watrin, on vendait, à Decazeville, cinq cents numéros par semaine du *Revolte*, le journal de Kropotkine; actuellement, un grand nombre d'ouvriers ne travaillant plus, on n'en vend plus que cent cinquante, mais les mineurs se les passent les uns aux autres.

— Alors, d'après vous, c'est pour cet hiver?

— Parfaitement, et, d'ici le 1^{er} janvier, vous pouvez être assuré qu'il s'en passera de drôles.

Sur cette affirmation peu rassurante, j'allais quitter mon interlocuteur, lorsqu'il me fit remarquer trois personnes ayant l'allure d'employés de commerce et qui paraissaient se concerter.

— Vous voyez bien ces trois individus?

— Parfaitement.

— Ce sont trois membres du comité de secours aux détenus politiques, qui, ayant appris qu'il avait été fait quelques arrestations, sont venus pour distribuer quelques pièces de cent sous aux compagnons arrêtés.

— Eh bien!

— On n'a pas arrêté d'anarchistes, ils n'ont donc rien à faire, car le comité de secours dont ils font partie ne s'occupe que des anarchistes.

— Permettez-moi de vous dire que cette caisse ne doit pas être bien riche, les anarchistes étant si peu nombreux et surtout si peu capitalistes!

— Vous êtes dans la plus grave erreur, me dit en me quittant mon interlocuteur; les anarchistes ont eu plus de soixante mille francs en caisse, et les subventions leur arrivent tous les jours et de tous les pays.

Ce serait déflorer le récit de cette conversation absolument authentique que d'en tirer des conclusions.

Nos lecteurs seront certainement de cet avis.

LES ENTERRÉS DE CHANCELADE

Le 10 août, deux cadavres ont été découverts aux carrières de Chancelade, dans les chantiers Chaigneau. Ils étaient éloignés de plus de 100 mètres du trou de forage. Le *Cri du Peuple* nous apporte les détails suivants:

« Dans l'après-midi du 10 août, les sieurs Baylet, Cayat et Benoît, ouvriers de M. Chaigneau, chef carrier, se sont mis d'accord pour pénétrer par d'autres issues que celles qu'on avait suivies jusque-là dans la partie des carrières qui leur semblait insuffisamment explorée.

» Ces trois ouvriers sont entrés dans les carrières à quatre heures et demie. Ils s'étaient munis de leurs lampes et avançaient avec précaution, lorsque le nommé Benoît quitta ses compagnons pour aller se ravitailler d'essence, dans le cas où l'excursion serait trop longue et où les lumières viendraient à s'éteindre. Revenu au bout d'un instant, Benoît n'a plus trouvé ses deux camarades. Il les a appelés; aucune voix n'a répondu. En effet, Baylet et Cayat, n'écoulant que leur imprudent courage, avaient poussé en avant, au hasard, et s'étaient égarés.

» Après quelques recherches infructueuses, Benoît, tout anxieux et redoutant un nouveau malheur, s'est précipité hors des souterrains et est allé raconter aux autres ouvriers ce qui venait d'arriver. Immédiatement le carrier Nadaud s'est offert pour l'accompagner dans une nouvelle excursion.

» Cependant les heures passaient, et l'on

ne découvrait rien. Baylet et Bayat s'étaient évidemment perdus, car les carrières offraient là, comme ailleurs, un véritable labyrinthe de rochers éboulés, entassés, de voies tortueuses, inextricables, où l'on va à l'aventure si l'on n'a pas de signes indicateurs.

» En cherchant leurs camarades, les deux explorateurs ont fait une intéressante et lugubre découverte: un squelette de cadavre gisait dans une espèce de chambre vide, communiquant de plain-pied avec les galeries qui aboutissent en cet endroit.

» Ils sont alors sortis de nouveau des carrières, et ont prié le sieur Elie Ribeyrol, contre-maître de M. Chaigneau, de se joindre à eux pour faire une seconde tentative afin de retrouver les deux malheureux qui avaient fait fausse route, et dont ils devenaient les terribles angoisses.

» Sur ces entrefaites, la nuit était venue et plus que jamais on avait besoin de lumière. Les trois hommes, pressés par une inquiétude croissante, allaient aussi vite que possible, dans tous les sens, criant de toutes leurs forces. Enfin des voix leur ont répondu, et ils se sont trouvés en présence de Baylet et de Cayat, dont la physionomie bouleversée, contractée, accusait un vrai commencement de délire. Baylet avait mis en lambeaux sa chemise et brûlé ses sabots.

» En cet endroit, les quatre carriers ont découvert un second cadavre dans le même état que le premier, c'est-à-dire n'étant plus qu'un squelette informe, avec des os un peu tirés et déplacés, les cartilages rongés — par des rats sans doute — et couché tout de son long à côté d'un grand amas de cendres. Ces cendres prouvent évidemment que la fumée qu'on a vue à deux reprises sortir de la colline était un appel. Or, qu'on se souvienne bien, la catastrophe avait lieu le 25 octobre, et le 10 décembre les crevasses de la colline fumaient encore; à cette époque aussi, plus tard même, de nombreuses personnes affirment avoir entendu des coups violents frappés de bas en haut contre le rocher. Il est important de noter ces détails au moment où la grave question des responsabilités va être étudiée.

» Quand les quatre carriers sortirent des souterrains, il était nuit depuis longtemps. Ils allèrent trouver M. Bégout qui alla constater l'exactitude des déclarations qui lui avaient été faites et aussitôt envoya un télégramme à M. Laugier-Mathieu, préfet.

» Ces magistrats ont fait garder l'entrée des souterrains par les gendarmes et ont pénétré, à une heure un quart, dans les carrières par le chemin qu'avaient déjà suivi Baylet, Cayat, etc., qui leur servaient de guides.

» Après une visite assez longue, les autorités sont sorties des souterrains, rapportant de nombreuses pièces de conviction que l'on a fait reconnaître immédiatement aux malheureux parents des victimes, accourus sur les lieux; c'étaient des lambeaux de vêtements à demi-brûlés, des souliers, des sabots, etc. Bien qu'on n'ait, jusqu'à présent, découvert que deux cadavres, on a retrouvé les effets de cinq des carriers ensevelis.

dans son vieux, son unique fauteuil. Il se laissait aller à cette faiblesse envahissante qui l'emportait comme dans un courant. Et, alors, il songeait...

Il promenait des regards tendres et mélancoliques autour de lui, sur les meubles, les gravures, les petits objets placés sur le cheminée. Il composait et recomposait ce chef-d'œuvre d'amour qui se nomme le testament d'un pauvre...

Le crucifix serait placé sur sa poitrine, dans son cercueil... Le prêtre qui le bénirait pour la dernière fois, emporterait la petite madone... Les portraits de son père, de sa mère, seraient envoyés à une cousine qui demeurait bien loin, en Artois. Depuis vingt ans il n'avait jamais reçu un mot de cette cousine, de laquelle, d'ailleurs, le séparaient une dizaine de degrés. Mais elle vivait encore, Stanislas le savait. Donc, les dessins, portraits de famille, devaient lui appartenir... Chacun de ceux qui avaient témoigné à l'artiste un peu de sympathie recevrait un souvenir, une pierre, un coquillage, quelque chose enfin... Il les comptait, ces êtres bienveillants: et lui qui, tant de fois, avait appelé vulgaires, indelicats, cruels, tous ceux qu'il fréquentait, voilà que, tout à coup, saisi d'une miséricorde étrange, leur donnant de loin le baiser de l'adieu, il croyait découvrir, sous des torts apparents, des affections réelles; et il jugeait, d'après son propre cœur, que ses pauvres legs seraient accueillis avec attendrissement.

Quant à celle qui avait emporté sa vie avec son espérance, elle recevrait son intime trésor, le médaillon d'Yves de Kercouët. Il réunissait dans une même pensée la chère affection de ses vingt ans et cette autre affection, presque aussi profonde, qui avait consolé sa vieillesse et à laquelle il s'était sacrifié. Plou-Braô, le Plou-Braô de ses rêves, était désormais habité par deux images, celle du marquis et celle de la jeune fille... Il ne voulait plus les séparer.

Et les portraits des maîtres! Ces gravures, achelées sur les ponts avec tant d'enthousiasme! guettées avec un soin si jaloux! Aussi la galerie avait fini par être complète.

Qui les entourerait d'assez de respect? qui les vénérerait selon les définitions écrites au bas de chacun par la main du vieil artiste? Ah! Marguerite, plus que tout autre, saura comprendre, saura aimer! C'est dit, les effigies lui seront remises.

Et les partitions! nombreuses, longues séries de chefs-d'œuvre copiés ou résumés des inspirations de Stanislas lui-même!

Et le piano! le piano! au travers duquel on peut dire que, depuis cinquante ans, toute l'âme de l'artiste a passé! qui, pour lui, n'est pas une ressource, mais un ami, qui est devenu une partie de lui-même, la parole de son cœur!

Eh bien! comme les partitions, le piano suivra les maîtres. La pauvre petite en est privée à

Plou-Braô. Jadis, elle ne témoignait pas un grand empressement à profiter de son, c'est vrai. Mais elle a bien changé. Maintenant elle se voue d'elle-même à des études acharnées. Quel secours lui apporteront et l'instrument chéri et le riche répertoire! Ah! pourquoi ce piano n'a-t-il pas su garder un peu de tout ce qui lui a été confié depuis un demi-siècle! ou même seulement depuis quatre ans! Que de choses il redirait à Marguerite! que de bénédictions il lui ferait connaître!...

(A suivre.)

Entendu l'autre matin devant le square de l'Archevêché, à Tours.

Une femme à sa voisine:

— Quel beau bébé vous avez là, madame!

— Quel âge a-t-il?

La maman. — Trois mois, madame.

La femme. — Ah! vraiment, il paraît bien six mois. Mais c'est qu'il a des cheveux, le chéri!

La maman, avec orgueil. — Il a même déjà des petits poux, madame!

La femme. — Ah! c'est l'amour!

Entre amis:

— Comment! tu épouses Louise après m'avoir conseillé de ne pas la demander en mariage!

— Distinguons... Je t'ai dit qu'elle n'était pas faite pour toi... Je ne t'ai pas parlé de moi!...

Ainsi se trouve établi un point important: c'est que les cinq carriers qui travaillaient à leurs chantiers respectifs le jour de la catastrophe se sont réunis; le père Parcellier, qui s'était engagé, quelques jours auparavant, à l'effondrement, dans les souterrains à tâcher de sauver son fils, le père Parcellier, était parvenu à rejoindre les autres malheureux.

On en a la conviction, puisqu'on a trouvé une partie de ses vêtements et ceux des autres ouvriers, ou du moins trouvés à côté, dans le même espace vide. Comment se fait-il qu'après avoir su pénétrer jusqu'à là le père Parcellier n'ait pu guider ses camarades par le chemin qu'il avait suivi pour venir?

Ce serait plus difficile à expliquer si l'on n'avait vu plus haut que Cayat et Bayat ou deux, étaient, quand on les a rencontrés, devenus presque fous et incapables d'une persévérance intelligente.

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, 14 août 1886.
3 0/0 82.82, 4 1/2 0/0 109.43.

La cote des obligations Foncières et Communales à lots du Crédit Foncier confirme nos précédentes appréciations. La plus-value est constante, notamment les titres des emprunts 1880 et 1885. On doit encore prévoir un bénéfice de 30 fr. par obligation. Actions demandées à 1.360.

L'action de la Société Générale s'est traitée à 435 à 437. La qualité des achats est excellente. Les bilans font ressortir une situation très prospère avec un accroissement continu des affaires sociales.

La Banque d'Escompte est demandée à 500 à 510. Nous avions prévu cette hausse qui est à son début et que justifie la large amélioration de tous les éléments du portefeuille.

La Société de Dépôts et Comptes Courants est aux environs de 600. A son prix net de 225 fr., elle a un placement de 7 0/0.

On sait que le ministre de l'intérieur vient d'adresser au chef de l'Etat un rapport sur le fonctionnement des Sociétés de secours mutuels en 1884. Un passage de ce rapport mérite d'être signalé. C'est celui qui vise les statistiques de mortalité. La moyenne générale est de 2.20 0/0. Celle des membres de Sociétés de secours mutuels autorisées descend à 1.39 0/0 en 1884; et celle des membres de sociétés approuvées à 1.49 0/0.

C'est dire que la prévoyance fait vivre longtemps ceux qui s'y adonnent. Le fait est d'autant plus significatif qu'il s'agit d'ouvriers, de travailleurs dont la mortalité est toujours supérieure à la moyenne générale, à raison des risques du travail.

Ce fait a été relevé aussi pour les assurances de compagnies. Le taux de leur mortalité est au-dessous de la moyenne générale. Pourquoi? Par les raisons tirées de la prévoyance elle-même. Un homme qui assure sa vie au profit de sa femme et de ses enfants, a le repos au cœur; il a rempli son devoir, il n'a plus à se jeter dans les aventures pour constituer le patrimoine de la famille. Ce patrimoine a été formé tout d'un coup, le jour même de la signature de la police. Que le chef de la famille vienne à être enlevé subitement à l'attention des siens, il laisse une petite fortune destinée à lui.

Ceci revient à dire que, pour vivre longtemps, faut contracter une assurance sur la vie. Ce n'est pas là un paradoxe. Assurez-vous et vous vivrez en moyenne, plus longtemps que les non assurés. Vous serez à peu près dans la situation de celui qui viagera qui vit sans inquiétude. Il nous suffira de garantir votre revenu annuel contre les coups de sort. Mais quant au capital, vous le tenez par la police.

Morale: l'assurance sur la vie garantit contre la mort imprévue, mais elle prolonge l'existence de celui qui la contracte. Assurez-vous donc un peu, si vous voulez signer un long bail avec la vie.

On est à 400, en reprise, sur l'action de Panama. Les porteurs effectuent le versement du dernier quart. La hausse se fera quand cette échéance sera passée. Les nouvelles des chantiers sont très satisfaisantes.

Bonnes demandes en polices spéciales à la Société d'Assurance Financière.

On cote 520 et 523 sur le Crédit Lyonnais. Les offres diminuent toujours. Cet établissement depuis cinq ans le poids d'une organisation saine faite en vue de circonstances tout autres que celles d'aujourd'hui. La baisse du titre sera bien difficile à arrêter.

Les actions de nos chemins de fer sont bien tenues. Bon courant d'achats sur les obligations.

Nouvelles militaires.

Les journaux militaires publient le rapport suivant adressé par le ministre de la guerre au Président de la République:

« Les règles relatives à l'admission dans la section de cavalerie des élèves de l'école spéciale militaire, telles qu'elles résultent des articles 44, 45, 46 du décret du 15 janvier 1882, sur l'organisation de l'habitation des congues de telle sorte que l'habitation cheval et l'aptitude à l'équitation servent seules de base au classement préparatoire que l'instruction générale n'est appelée à

un rôle dans l'admission définitive de la première année scolaire. Ce système donne donc l'avantage à ceux qui ont pratiqué l'équitation avant leur entrée à Saint-Cyr, il écarte de la cavalerie ceux qui, n'ayant pas eu le temps de se préparer, peuvent néanmoins avoir des notions et une instruction générale qui leur auraient permis de devenir des officiers plus complets.

Cet inconvénient cesserait d'exister si l'on opérail la sélection parmi les élèves de la division qui recherchent la cavalerie lorsque les leçons d'équitation que tous les élèves reçoivent pendant leur première année, les ont mis à même de subir l'examen dans des conditions à peu près égales pour tous. Les candidats cavaliers après une constatation de leur aptitude au service de la cavalerie, en raison des notions présumées de l'arme, d'après leur classement aux examens de cavalerie en 1^{re} division, »

Sur un décret conforme.

Le départ des élèves de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr a commencé vendredi les examens seront terminés le 16 septembre, les derniers élèves seront mis en route pour aller jouir de leur congé de convalescence.

Les examinateurs ont été satisfaits de l'enseignement donné aux élèves. On voit que l'opinion du général Tramond se fait sentir partout, même en dehors de l'instruction militaire. Pour l'année prochaine, les programmes des différents cours ont été simplifiés et rendus plus pratiques.

Depuis un mois, les élèves tirent avec le calibre 1884, fort peu différent, sauf le calibre, du fusil 1885, qui est (Progrès militaire.)

On parle d'une nouvelle modification apportée par le ministre de la guerre à la tenue des officiers d'infanterie :

On a supprimé la bande noire du pantalon et remplacé par un liseré de même couleur.

Le sous-pied est désormais obligatoire pour les officiers.

LES SENTINELLES

Article 84 du 23 octobre 1883 (placement des sentinelles) est complété par l'adjonction du paragraphe suivant :

Les sentinelles font faction sans porter d'armes, à moins que le ministre de la guerre ne l'ordonne autrement. Les hommes de faction se rendent toujours au poste avec le fusil chargé réglementairement.

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST.

CONSEIL MUNICIPAL DE SAUMUR

Le conseil municipal se réunira demain 17 août, à 7 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour (session d'août).

- Vote d'un crédit pour l'exécution des travaux votés pour le collège de garçons ;
- Vote d'un crédit pour les frais de recensement de la population ;
- Vote d'un crédit pour l'internat du collège de jeunes filles ;
- Rectification des alignements rue des Presbytères ; réparations demandées à la fabrique ;
- Affaires diverses.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Le conseil d'arrondissement de Saumur se réunira, pour la première partie de la session annuelle, jeudi 12 août.

Président, M. Gustave de la Roche-Beaucourt ; vice-président, M. S. Morillon ; secrétaire, M. A. Guionis.

Le détachement du 33^e d'artillerie qui sera à Saumur pendant trois mois à l'Ecole de cavalerie, partira aujourd'hui à Loudun.

La 1^{re} colonne du 2^e régiment de pontonniers est arrivé avant-hier à Poitiers pour s'exercer aux écoles à feu et aux manœuvres de pontage, qui, comme l'année dernière, ont lieu aux environs de Poitiers, et sur la Vienne, à Saint-Martin-la-Rivière, près Chauvigny.

La seconde colonne de pontonniers arrivera à Poitiers le 23 août.

Des manœuvres de pontage auront lieu demain 17 août, sur le Clain.

Les mêmes manœuvres se reproduiront à Saint-Martin-la-Rivière, les 19 et 20 août. Quatre batteries du 33^e d'artillerie et deux batteries du 20^e régiment y prendront part.

A propos de la fatigue causée par la grande chaleur et éprouvée par les hommes du 2^e régiment de pontonniers qui ont séjourné la semaine dernière à Saumur, voici ce que dit le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Les années précédentes, c'était au mois d'avril et au mois de mai que le 2^e régiment de pontonniers se rendait, par étapes, aux manœuvres à Poitiers.

» En 1886, sous Boulanger I^{er}, c'est l'époque des plus ardentes chaleurs du mois d'août que l'on a choisi pour mettre en marche ces malheureux soldats.

» C'est peut-être la première fois que les manœuvres sont entreprises au plus fort de l'été, en pleine canicule, lorsque rien n'y oblige.

» Notez que les pontonniers font ainsi près de 150 kilomètres pour aller et autant pour revenir. — 75 lieues. »

NOTRE PREMIERE CHANTEUSE

Nous avons publié les noms des principaux sujets de notre troupe théâtrale pour la saison prochaine. Un de nos amis, dit le *Patriote*, revenant d'Arcachon, nous apporte à l'instant des nouvelles toutes fraîches de notre future première chanteuse. M^{me} Lebec-Espigat n'est pas une inconnue pour les personnes qui s'intéressent au mouvement musical de la région.

Durant deux années elle a tenu sur la scène de Nantes les rôles de premières chanteuses légères.

Déjà recommandée par son nom honorablement connu des Nantais, elle y a su, comme artiste, enlever tous les suffrages des gens de goût.

Il n'eût tenu qu'à M^{me} Lebec-Espigat de poursuivre ses succès sur ce théâtre.

Engagée pour la saison d'été au casino d'Arcachon, elle y jouait encore ces jours derniers les *Mousquetaires de la Reine*, la *Fille du Régiment* et *Rigoletto* où elle a été particulièrement remarquée.

C'est, nous dit notre ami, une jeune femme blonde de vingt ans à peine. La voix est fraîche et pure, le timbre net et cristallin. Son organe assoupli par une longue étude donne les notes les plus élevées sans effort, comme sans fatigue.

Sur la rive d'Arcachon, M^{me} Lebec-Espigat avait près d'elle M. Guernoy, premier ténor léger à Nantes l'an dernier, et qui vient ici comme second ténor. On en dit grand bien.

M^{lle} Dorian a laissé dans notre ville un bien gracieux souvenir, et c'est, nous dit-on, ce qui effraye la modestie de M^{me} Lebec-Espigat, mais nous ne doutons pas que son grand talent d'artiste et ses dehors séduisants ne lui gagnent, dès les premières soirées, la sympathie de nos dilettanti.

La succession est lourde à porter, mais le choix heureux du nouveau directeur va, sans effacer sans doute le souvenir durable laissé par notre charmante chanteuse de l'an passé, donner prétexte à de nouveaux applaudissements qui s'adresseront aussi à une artiste de réelle valeur, mais de nature peut-être différente.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

L'administration supérieure vient d'homologuer la proposition qui lui avait été soumise par la Compagnie d'Orléans, à l'effet de fixer ainsi qu'il suit la durée de validité des billets d'aller et retour de toutes classes délivrés tous les jours d'après son Tarif spécial A n° 9, de Paris aux gares de son réseau désignées ci-après, et vice versa.

Des stations ci-après à Paris et vice versa : Bordeaux, 7 jours ; Coutras, 7 jours ; Angoulême, 6 jours ; Poitiers, 5 jours ; Saumur, 3 jours ; Angers, 4 jours ; Nantes, 5 jours ; Voves, 2

jours ; — Châteaudun, 2 jours.

Aller et retour, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Si le délai de validité de ces billets expire un dimanche ou un jour de fête, ce délai est augmenté de vingt-quatre heures.

Si le jour où expire le délai de validité est un dimanche suivi d'un jour de fête, ou un jour de fête suivi d'un dimanche, le délai est augmenté de quarante-huit heures.

Veloce-Club de Saumur.
COURSES DE LONGUÉ

Favorisées par un beau soleil, les courses organisées hier dimanche à Longué, par le Veloce-Club de Saumur, ont eu lieu avec beaucoup de succès.

Un public nombreux assistait à cette réunion, la deuxième de l'année.

Voici les résultats :

1^{re} COURSE, ouverte à tous les membres du V. C. S. — Distance 3,600 mètres (40 tours).

1^{er} prix, M. Courtin, de Saumur, en 9 minutes.

2^o prix, M. Claveau, de Neuillé, en 9 minutes 15 secondes.

3^o prix, M. Grugeard, de Longué, en 9 minutes 25 secondes.

4^o prix, M. Simon, de la Lande-Chasle, en 9 minutes 30 secondes.

2^o COURSE régionale de Tricycles. — Distance 720 mètres (2 tours).

1^{er} prix, M. Charron, d'Angers, en 4 minutes 45 secondes.

2^o prix, M. Chéreau, d'Angers, en 4 minutes 49 secondes.

3^o prix, M. Grugeard, de Longué, en 2 minutes 5 secondes.

3^o COURSE de Monocycles pour tous coureurs. — Distance 720 mètres (2 tours).

1^{er} prix, M. Cottreau, d'Angers, en 2 minutes 50 secondes.

Cette course vraiment intéressante a été une surprise pour le public qui n'avait pas encore vu pareil spectacle.

4^o COURSE régionale de Bicycles. — Distance 5,400 mètres (15 tours).

1^{er} prix, M. Charron, d'Angers, en 40 minutes 55 secondes.

2^o prix, M. Chéreau, d'Angers, en 41 minutes.

3^o prix, M. Le Manceau, d'Angers, en 41 minutes 20 secondes.

4^o prix, M. Courtin, de Saumur, en 41 minutes 27 secondes.

Course menée très rapidement par tous les coureurs. — M. Charron a toujours tenu la tête et est arrivé au poteau bon premier aux applaudissements de la foule.

Pendant les courses, la jeune musique de l'école communale, sous la direction de M. Mercier, faisait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire à la satisfaction générale.

La quête faite pendant les courses a produit la somme de 20 fr., qui a été versée entre les mains de la municipalité.

Saumur, le 16 août 1886.

Le Secrétaire, L. MARCADEUX.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Vingt-neuvième séance du 15 août 1886.

4^e Grand Concours de l'année. — Fusil Gras, à 200 mètres.

Cible A. — Tir à volonté. — 1^{er} prix, M. Menier (L.) ; 2^o, M. Guérin ; 3^o, M. de Guibert ; 4^o, M. Puichaud ; 5^o, M. Menagé ; 6^o, M. Doussain ; 7^o, M. Perreau ; 8^o, M. Girard (Ach.) ; 9^o, M. Cottanceau ; 10^o, M. Langlois.

Médailles : MM. Milon et Menier (E.).

Cible B. — Tir en cible fixe. — 1^{er} prix, M. Guérin ; 2^o, M. Lamy ; 3^o, M. Carreau ; 4^o, M. Perreau ; 5^o, M. de Guibert ; 6^o, M. Doussain.

Trentième séance au Stand des Récollets, le dimanche 22 août 1886, à 2 heures du soir. — Tir à la carabine 6^m.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

Vive l'instruction républicaine !
Le lycée de filles de Reims a présenté aux

examens de brevet élémentaire six élèves ; toutes les six ont été refusées.

Ces fameux établissements, dont le but notoire est de déchristianiser peu à peu les femmes françaises, ne sont pas encore des puits de science ! Qu'en pense Monsieur Goblet ?

ANGERS.

Nous avons annoncé qu'un soldat du 135^e de ligne, le nommé Dupouy, s'était noyé jeudi dans la Maine pendant l'exercice de la natation.

Le cadavre du malheureux jeune homme a été retrouvé, un quart d'heure après sa disparition, sous l'échelle même par laquelle on descendait dans l'eau. Pourtant ce militaire était un excellent nageur. Mais il avait ses souliers, son pantalon, sa capote, sa giberne et son ceinturon. C'est ainsi que maintenant, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, après avoir habitude les soldats à nager sans habits, on veut les forcer à traverser, dit-on, la rivière avec tout leur équipement. On assure même qu'on les obligera à passer la Maine sac et fusil au dos.

Aussi la nouvelle de cette mort et les circonstances qui en sont la cause produisent-elles en ville une vive émotion.

On pense que la famille va poursuivre.

CHATELLERAULT.

L'inauguration de la ligne de Loudun à Châtellerault aura lieu officiellement le dimanche 12 septembre, jour de l'ouverture du concours agricole.

Le concours musical de Châtellerault, annoncé pour le 12 septembre, promet d'être très brillant ; 29 sociétés ont déjà envoyé leur adhésion.

Formation d'une société de courses. — Une société de courses se fonde à Châtellerault pour l'organisation d'une réunion le dimanche 26 septembre 1886, sur l'hippodrome situé à droite de la route de Poitiers, sur la lisière de la forêt de Châtellerault. Quatre épreuves : une course au trot et trois autres courses dont une en steeple-chase seront disputées dans cette journée.

OCTAVE DE L'ASSOMPTION A NANTILLY

Chaque jour il y aura messe à 5 h. 1/2, suivie d'une instruction ; d'autres messes à 6 h. 1/2, etc., et grand'messe à 10 heures. Vêpres à 3 heures. — Le Saint Sacrement sera exposé jusque après les vêpres.

Tous les soirs de l'octave, à 8 heures, il y aura sermon et salut solennel.

La clôture des exercices de l'octave aura lieu le dimanche 22, à 8 heures du soir ; — sermon et procession du Saint Sacrement dans l'église.

Les sermons seront donnés par le R. P. L'Huillier, bien connu dans cette ville.

Avez-vous lu ? Quoi donc ? L'*Almanach des Pêches Suisses pour 1887*. — Non. — Allez le demander à votre pharmacien qui vous le donnera gratuitement. — 40 pages contenant : avis utiles, bons mois, illustrations et toutes les indications des Foires et Marchés de votre département.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre ; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Marché de Saumur du 14 Août

Blé semence (l'hect.)	—	Huile de noix	50k.	125	—
Blé nouveau (l'hect.)	15	Graine de trèfle	50k.	25	30
From. 1 ^{er} q. l'h.	77k.	— luzerne	50k.	—	—
Halle moyenne	77k.	— de lin	50k.	—	—
Seigle	75k.	10	Foin (la charr.)	780k.	55
Orge	65k.	9	—	780k.	50
Avoine	50k.	9	Paille	780k.	4
Fèves	75k.	11	Amandes en c.	50k.	—
Pois blancs	80k.	26	— cassées	50k.	—
— rouges	80k.	22	Cire jaune	50k.	190
Colza	100k.	—	Chanvres 1 ^{re} qualité	—	—
Chenevis	50k.	—	— 2 ^e	—	—
Farine, culas	157k.	42	— 3 ^e	—	—

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, à PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever leurs enfants, de leur conserver la santé et souvent l'existence.

Le but du journal *La Jeune Mère*, c'est de combattre l'inexpérience des mères et les préjugés trop nombreux sur la grossesse, l'accouchement, les maladies et les indispositions des enfants; c'est aussi d'enseigner l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bon. Fondé, il y a douze ans, par le docteur Brochard, qui traitait avec une compétence spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Aux points de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes
PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

La Lanterne d'Arlequin compte six années d'existence. Elle continue avec succès à combattre le bon combat, et chaque jour lui amène de nouveaux amis, de nouveaux lecteurs, qui approuvent son esprit et sa vaillance. Les conservateurs n'ignorent pas les services que peut rendre une publication illustrée, spirituelle et énergique, qui fait, sous une forme amusante et compréhensible pour tout le monde, la critique des abus si nombreux dont ils sont victimes tous les jours. Aussi nous les engageons à s'abonner et à répandre la courageuse Lanterne d'Arlequin, qui emploie avec une incroyablement adresse cette arme terrible, le ridicule, et qui a, de nos jours, une incontestable puissance.

Sommaire du n° 281 (15 août).

Histoire d'un casque, d'une morue et du général Boulanger. Revue des bataillons scolaires. Une lettre. Politique coloniale. La République des muets. Grévy-Pandore. Les opinions politiques de M. Prud'homme. Rendez la croix! Une bonne coquille.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 60)
MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incommodibilité, leur résistance à la chaleur, leur sécurité incontestable contre les crocheteurs les plus habiles. Nous sommes heureux les plus habiles serrures ont été présentées au jury une nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner nous pensons qu'elle déterminera en faveur de maison ceux de nos lecteurs qui pourraient encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison Haffner.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques,
Le Jeudi 19 Août 1886, à une heure du soir,
A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Il sera vendu :
Ameublement de salon, comprenant canapé, deux fauteuils et six chaises en acajou, recouverts en cretonne, fauteuils crapaud, chaises garnies et autres, banquettes, tables à rallonges, à ouvrage, à jeu et de salon, armoires, lits en fer, glaces, tapis, piano, bureau, machines à coudre, quantité de rideaux de lit et de croisée en cretonne et algérienne, sommiers, couettes, traversins, oreillers, draps, batterie de cuisine, vaisselle et autres bons objets.

Au comptant, 10 0/0 en sus.

A VENDRE MAISON

Avec Jardin, Ecurie et Remise
Située rue d'Orléans, 78.
S'adresser à M^{me} MORDET, boulevard de Saumur, 44, Angers.

Étude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE MAISON
Avec Remise et Ecurie,
A Saumur, Grand'Rue, 12.
S'adresser, pour traiter, à M^e LECOY, avoué à Saumur. (489)

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin,
Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.
S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

A VENDRE

Un beau Cheval bai, très-doux, âgé de cinq ans, taille 1^m 65, se monte et s'attelle.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Fumier de Cheval

S'adresser au bureau du journal, ou 13, rue d'Alsace.

Offres et Demandes

Une MAISON DE COMMERCE demande un jeune homme de 14 à 16 ans pour faire des écritures et des courses.
S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE MERCERIE demande une employée intelligente et une débutante.
S'adresser au bureau du journal.

Une PERSONNE, disposant de quelques heures par jour, demande à tenir une comptabilité.
S'adresser au bureau du journal.

ASSURANCES
ON DEMANDE des agents pour de bonnes Compagnies. — Remises avantageuses.
S'adresser au bureau du journal.

MALTERIE

Un directeur des travaux techniques de Brasserie, ayant acquis une grande expérience, légalement attestée, dans l'art de fabriquer le Malt et la Bière, demande associés, avec capitaux suffisants pour créer dans le bassin inférieur de la Loire, à proximité des bonnes cultures de l'orge, une Malterie spéciale et de premier ordre; avenir assuré.
Références sérieuses.
S'adresser au journal, sous les initiales C. N. B. 1886. (575)

AVIS

L'Entrepreneur des Pompes Funèbres de Saumur demande un menuisier ou charpentier, sachant lire et écrire.
Bons appointements.
Inutile de se présenter sans des bons certificats. (574)

EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur
10 Exiger le fac-similé de la signature J. v. Liebig
Partout où la viande fraîche est difficile à obtenir ou trop chère, le véritable Extrait de viande LIEBIG est précieux et d'une économie notable pour la préparation instantanée de bons bouillons sains et réconfortants, des sauces, des légumes et de toutes sortes de mets. Cet Extrait se conserve indéfiniment.
SE MÉFIER DES IMITATIONS
Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

CHOCOLAT-MENIER
ÉVITER LES CONTREFAÇONS
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie
M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20, SAUMUR
Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT												
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS						SAUMUR — BOURGUEIL						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	
Saumur (ori.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	»	Loudun . . .	»	8 42	»	1 53	9 11
Saumur (état)	2 68	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	Thouars . . .	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45
Varr.-Chacé.	»	7 10	8 48	10 52	»	4 22	— (dép.)	6 58	1	»	2 23	5 03
Brézé-s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11	»	4 30	Brézé-s.-Cyr.	7 19	»	2 38	5 17	10 09
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	Varr.-Chacé.	7 28	»	2 46	5 24	10 17
— (dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	4 57	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22
Thouars . . .	2 37	8 06	»	11 57	2 41	5 22	Saumur (état)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30
Loudun . . .	»	8 09	»	3 16	3	»	Saumur (ori.)	7 48	1 25	3 01	5 38	10 55

LIGNE D'ORLÉANS													
SAUMUR (ÉTAT) — MONTREUIL — DOUÉ						SAUMUR — VERNANTÈS — CHATEAU-DU-LOIR							
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir
Saumur (ori.)	6 54	»	8 34	»	Saumur (ori.)	7 57	1 28	3 04	5 42	Chât.-d-Loir	4 45	8 01	12 15
Saumur (état)	6 50	8 28	4 05	8 30	Baugé-l-Ver.	8 28	9 07	12 21	1 44	Noyant-Méon	5 53	9 18	1 10
Nantilly	7 04	8 37	4 15	8 43	le Vaudelnay	6 36	9 16	12 39	1 51	Vernantès.	6 17	9 42	»
Montreuil (a)	7 31	9 19	4 46	9 08	— (dép.)	6 44	9 26	12 53	2 01	Blou . . .	6 25	9 54	»
— (dép.)	7 34	9 22	»	9 16	Nantilly . . .	7 35	10 29	1 17	2 51	Noyant-Méon	6 25	9 54	»
le Vaudelnay	7 45	9 46	5 11	9 28	Saumur (état)	7 49	10 49	1 27	3 02	Chât.-d-Loir	6 38	10 03	»
Baugé . . .	7 56	9 56	5 40	9 45	Saumur (ori.)	7 48	1 25	3 01	5 38	Saumur (ori.)	6 50	10 15	1 53
Doué . . .	8 05	10 05	6 27	9 54									